

## Politique familiale

### Services et activités offerts aux familles Planification 2008-2012

#### CE QUE LA MUNICIPALITÉ A FAIT :

- Achat d'une première maison à Saint-Urbain : remboursement des taxes annuelles sur le bâtiment pour la première année.
- Accessibilité à la bibliothèque à toute les familles gratuitement.
- Participation financière de la municipalité pour encourager les jeunes à participer à l'activité Les Patrimoniaques.
- Rénovation et mise en place de la maison des jeunes.
- Site Internet de la Municipalité de Saint-Urbain afin d'informer la population des services.
- Implication des jeunes dans le projet de la MRC pour la recherche d'un emblème floral pour la municipalité de Saint-Urbain
- Support financier et appui à l'organisation du Festival du Coureur des Bois qui se veut un grand rassemblement familial favorisant les échanges et impliquant la population de Saint-Urbain.

#### PROJETS 2008-2012

- Réception pour les nouveaux arrivants avec remise des chèques et pochettes d'information. (2008)
- Activités sporadiques à la bibliothèque pour les jeunes (contes lors des fêtes (Pâques, Halloween, etc.) (2008)

- Réorientation de la vocation du terrain de jeux à Saint-Urbain (clientèle, objectif, structure, ressources, etc.) (2008)
- Nouveau circuit pour la piste cyclable et réalisation d'un tunnel cyclable entre Cap-Martin et le Rang. Saint-Laurent. (2008-2009-2010)
- Aménagement d'un site pour les jeunes enfants (modules de jeux, lieu de rencontre pour les jeunes mamans, etc.) (2008)
- Appui au service de garde en milieu scolaire. (2008)
- Orientation plus familiale de la Fête de la Saint-Jean-Baptiste. (2008)
- Système de parrainage afin d'aider les familles dans le besoin (monoparentale, faible revenu, enfant en difficulté, etc.). La municipalité de Saint-Urbain a besoin de ressources spécialisés avec un système de parrainage pour répondre aux familles dans le besoin. (2009 à 2012)
- Drapeaux et papier en-tête avec l'emblème floral de la municipalité (sentiment d'appartenance)

**Toutes personnes intéressées à faire partie de ce comité (politique familiale) pourront aviser la municipalité.**

#### Prochaine assemblée municipale

Mardi 4 septembre à 19h.

**Endroit: au sous-sol  
de la Municipalité  
de Saint-Urbain  
917, rue Saint-Édouard**

#### Responsabilités de chacun des conseillers

##### Claudette Simard

- .Pro-maire
- .Le CLD de la MRC de Charlevoix
- .Le gymnase l'hiver
- .La table d'harmonisation des parcs
- .Le parc industriel
- .Comité de travail avec le CLD et la MRC pour le Festival du Coureur des bois

##### Donald Lavoie

- .Le Colporteur
- .Les groupes communautaires
- .Le Festival du Coureur des bois
- .Le parc industriel
- .La politique familiale auprès de la MRC de Charlevoix

##### Léonard Bouchard

- .Les pompiers
- .Le terrain de jeux l'hiver
- .La fête de la Saint-Jean
- .Le parc industriel

##### Normand Fortin

- .La Maison des jeunes
- .Le terrain de jeux l'été
- .Le parc industriel

##### Marc-André Larochelle

- .La table d'harmonisation des parcs
- .Le suivi de la rencontre du 7 mai 2005
- .L'achat des équipements
- .Le parc industriel

##### Urbain Fortin

- .La table du plan de gestion des matières résiduelles
- .Le suivi de la rencontre du 7 mai 2005
- .Le Festival du Coureur des bois
- .Le parc industriel



Municipalité de Saint-Urbain

# Le Colporteur

**Août 2007**

**Pour nous joindre**

**917, rue Saint-Édouard, C.P. 100  
Saint-Urbain, Québec, G0A 4K0  
Tél.: (418) 639-2467  
Fax : (418) 639-1063**

**Courriel: munsturb@charlevoix.net**



## Festival du Coureur des bois

Le Festival du Coureur des bois de Saint-Urbain a tenu sa 10<sup>ième</sup> édition.

Le comité administrateur remercie tous les bénévoles, les organismes, les commanditaires et les participants qui ont contribué au bon fonctionnement du Festival.

Nous vous ferons part de plus de détails lors du prochain colporteur.

## Site web

La municipalité de Saint-Urbain a maintenant son site web

<http://sainturbain.qc.ca>

## Parc industriel

Bientôt, il va y avoir de l'action au parc industriel.

Une firme viendra planter des arbres et des arbustes sur toute la façade. Cette firme décorera aussi l'affiche à l'entrée du Parc industriel. Ces travaux débuteront en septembre.

Présentement, il y a 5 terrains sur 6 de vendus, les propriétaires ont jusqu'à 2 ans pour s'y installer.

## Les résolutions du Conseil municipal

### RÉSOLUTION 2007-08-142

Autorisation de madame Josée Desmeules pour effectuer les demandes de permis à la Régie des alcools, des courses et des jeux

### RÉSOLUTION 2007-08-143

Engagement de madame Josée Desmeules à titre de directrice générale de la municipalité

QUE madame Josée Desmeules soit embauchée à titre de directrice générale en date du 2 juillet 2007 en remplacement de monsieur Guy Bouchard;

QUE le taux horaire de madame Desmeules soit le même que celui qu'elle avait à titre de directrice générale adjointe soit 25,22 \$ à raison de trois (3) jours par semaine soit 21 heures par semaine.

Qu'un contrat de travail soit signé avec madame Desmeules pour l'année 2008.

### RÉSOLUTION NO.2007-08-145

Adoption du règlement no 228 sur la qualité de vie  
CONSIDÉRANT que ce règlement doit être uniforme pour l'ensemble des municipalités de la MRC afin que la Sûreté du Québec puisse appliquer les articles de ce règlement qui relèvent de sa compétence;  
CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Urbain désire se prévaloir d'un tel règlement afin d'assurer une qualité de vie pour les citoyens de Saint-Urbain.

QUE le conseil municipal approuve le règlement no 228 sur la qualité de vie

QUE les corrections suivantes soient apportées au règlement :

- Article 3.2 que les oiseaux exotiques soient ajoutés à la définition d'animal de compagnie.
- Article 10.4 que la condition de vérification auprès de la Sûreté du Québec avant l'émission du permis de colportage soit ajoutée.
- Article 18.2 autres animaux-  
Que les autres animaux soient ajoutés.

### RÉSOLUTION NO.2007-08-147

Offre de visibilité dans une revue spécialisée Saumons illimités

CONSIDÉRANT la demande du CLD de Charlevoix de déboursier la moitié du tarif, soit 325\$ chacun avec la municipalité de Saint-Urbain pour une visibilité d'une demi-page dans la revue Saumons illimités;

QUE le CLD de Charlevoix demande à la Ville de Baie-St-Paul de participer au coût de la parution de 650 \$ avec le CLD et la Municipalité de Saint-Urbain pour une contribution de 216,66 \$ chacun considérant que la rivière du Gouffre est aussi sur son territoire et que la pêche aux saumons profite aussi à la Municipalité de Baie-St-Paul.

## Comptes du mois

Pour le mois de juillet 2007, un montant 109 463,34 \$

## Les dons

25 \$ à la Fondation Steve Duchesne.

25 \$ au profit du Consortium national de recherche sur l'intégration sociale.(Centre Hospitalier de Charlevoix).

## Remerciement

Le Conseil municipal tient à remercier monsieur Réjean Simard pour ses années de service ainsi que son bon travail au sein de la municipalité de Saint-Urbain. Nous lui souhaitons bonne chance dans son nouvel emploi.

## Informations

En ce qui regarde les abris temporaires (abris "tempo") la municipalité a reçu des commentaires que plusieurs propriétaires n'avaient pas procédé au démantèlement des abris temporaires. Considérant que la date du 15 octobre, tous les propriétaires d'abris temporaires peuvent monter les abris temporaires, la municipalité n'appliquera pas le règlement de zonage.